

SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

Prévalence des troubles mentaux chez les délinquantes sous responsabilité fédérale : échantillons de la population carcérale et à l'admission

Les taux de troubles mentaux sont élevés chez les détenues sous responsabilité fédérale évaluées à l'admission et dans la population carcérale.**Pourquoi nous avons effectué cette étude**

Les recherches menées à l'échelle internationale et au Canada ont révélé un taux de prévalence de troubles mentaux chez les détenues au moins quatre fois supérieur au taux de prévalence observé dans la population en général. On estime que trois quarts des détenues sont atteintes d'un trouble lié à la consommation d'alcool ou de substances (p. ex. Brown et coll., 2018) et qu'au moins la moitié sont atteintes d'un trouble concomitant à un trouble de toxicomanie ou de la personnalité (p. ex. Bebbington et coll., 2017; Derkzen, Booth, McConnell et Taylor, 2012). Le présent rapport compare et regroupe les résultats de l'étude de 2016 sur la prévalence des troubles mentaux chez les détenues sous responsabilité fédérale, publiée antérieurement, avec les résultats récents de l'échantillon de détenues à l'admission de 2017, afin de fournir une estimation rigoureuse de la prévalence des troubles mentaux chez les délinquantes sous responsabilité fédérale au Canada.

Ce que nous avons fait

Entre le 25 février 2016 et le 11 octobre 2016, 160 détenues ont participé aux entrevues SCID-I/NP et SCID-II (versions Recherche des entrevues cliniques conçues pour évaluer les symptômes de troubles mentaux décrits dans le DSM-IV). Nous avons procédé à des estimations de la prévalence au chapitre des diagnostics à long terme et actuels des troubles suivants : 1) humeur; 2) psychotique; 3) consommation de substances; 4) anxiété; 5) alimentation; 6) jeu pathologique; 7) trouble de la personnalité antisociale (TPA); 8) trouble de la personnalité limite (TPL). Une fois l'étude sur l'échantillon de la population carcérale terminée, 86 femmes admises récemment dans un établissement fédéral ont également rempli les formulaires d'entrevue SCID-I et SCID-II entre le 11 octobre 2016 et le 31 décembre 2017.

Aux fins de l'analyse et dans le but de rehausser la validité de l'évaluation de la prévalence des troubles mentaux chez les délinquantes sous responsabilité fédérale, les échantillons de la population carcérale et à l'admission ont été combinés en un échantillon (N = 246).

Ce que nous avons constaté

Les résultats ont révélé que plus des trois quarts des détenues étaient atteintes d'un trouble mental à long terme ou le sont actuellement, et qu'au moins les deux tiers des détenues présentaient un trouble concomitant à un trouble lié à la consommation d'alcool ou de substances ou à un trouble de la personnalité antisociale ou limite. Plus de la moitié (52,0 %) des détenues qui composent l'échantillon combiné présentaient une maladie mentale grave à long terme (psychose,

trouble dépressif caractérisé ou trouble bipolaire), et 17,9 % présentaient des symptômes correspondant à une maladie mentale grave actuelle. Le tiers (33,3 %) des détenues atteintes d'un trouble mental actuel ont obtenu une note à l'échelle d'EGF de ≤ 50 , ce qui indique une incapacité fonctionnelle grave sur les plans psychologique et social. Les détenues autochtones affichaient le taux de prévalence de troubles mentaux le plus élevé ainsi que les incapacités fonctionnelles les plus graves.

Comparativement aux participantes de l'échantillon de la population carcérale, les détenues de l'échantillon à l'admission avaient des caractéristiques semblables sur le plan des données démographiques et des antécédents criminels, mais la prévalence de troubles mentaux chez les participantes de l'échantillon à l'admission était statistiquement beaucoup plus faible. Cela correspond à d'autres recherches qui ont révélé que les populations en établissement comportent une proportion supérieure de délinquants à risque élevé qui purgent une longue peine et qui sont plus susceptibles d'afficher un taux de prévalence supérieur de troubles mentaux, comparativement aux échantillons de délinquants admis récemment (p. ex. Brown, Hirdes et Fries, 2013; Moffit et coll., 2010; Stewart et coll., 2010).

Ce que cela signifie

Les résultats des échantillons de la population carcérale, à l'admission et combiné de détenues sous responsabilité fédérale confirment les conclusions formulées dans d'autres études menées à l'échelle internationale et au Canada qui indiquent un taux de prévalence élevé de troubles mentaux qui entraînent d'importantes difficultés sur le plan de la prestation de programmes et de soins efficaces.

Pour de plus amples renseignements

Brown, G.P., Barker, J., McMillan, K., Norman, R., Derkzen, D., Stewart, L.A. et Wardrop, K. (2018). *Prévalence des troubles mentaux chez les délinquantes sous responsabilité fédérale : échantillons de la population carcérale et à l'admission* (rapport de recherche R-420), Ottawa (Ontario), Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF, veuillez en faire la demande à la [Direction de la recherche](#) ou par téléphone au 613-995-3975.

Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour une liste complète des rapports et sommaires de recherche.

